



PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Service Eau Environnement et Forêt

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT déposé par la société EQIOM en vue de renouveler partiellement et étendre l'exploitation de la carrière située « La Brosse » à SULLY-SUR-LOIRE

En application de l'article L122-1-1 du code de l'environnement, un dossier de demande d'autorisation de défrichage déposé par la société EQIOM est mis à la disposition du public par le demandeur à la

**Mairie de Sully-sur-Loire
3 Place Maurice de Sully
45 600 SULLY-SUR-LOIRE**

du 24 juillet 2017 au 8 août 2017 inclus

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de celle-ci :

- du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h15 à 17h30
- le vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h15 à 16h30
- le samedi : de 10h00 à 12h00

Les éléments consultables seront les suivants :

- ✓ la demande d'autorisation de défrichage,
- ✓ l'étude d'impact
- ✓ l'avis de l'autorité environnementale sur le projet global.

Le public pourra consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le demandeur dressera le bilan de la mise à disposition du public et le tiendra à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Loiret à l'adresse suivante : <http://www.loiret.gouv.fr>

A l'issue du bilan de cette mise à disposition, le Préfet du Loiret (Direction départementale des Territoires du Loiret - Service eau environnement et forêt) statuera sur la demande d'autorisation de défrichage.

Pour toute information complémentaire sur le projet, contacter la société EQIOM :
M. Claude LIGOT au 06 70 27 19 93